

**Compte rendu synthétique de la réunion
du bureau du P.N.R. du Verdon du 1^{er} juillet 2014 à Moustiers Ste Marie**

Membres du Bureau présents : Bernard CLAP, Trigance ; Michèle BIZOT-GASTALDI : Conseil général 04 ; Antoine FAURE : Aups ; Paul CORBIER : St Julien du Verdon ; Magali STURMA CHAUVEAU : Rougon ; Bernard MAGNAN : Valensole ; Christiane PHILIBERT-BREZUN : Vinon sur Verdon ; Annick BATTESTI : La Bastide ; Hervé PHILIBERT : Ginasservis ; Jean-Paul Golé : Castellane ; Marie Bouchez : conseil régional Provence-Alpes-Côte d'azur

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du Bureau du 27 mai 2014 à Moustiers Ste Marie

2. Avis sur la demande d'autorisation d'exploiter une carrière en plaine de Durance (SARL JAUBERT), sur la commune de Gréoux les Bains

La SARL JAUBERT a déposé une demande d'autorisation d'exploiter une carrière de matériaux alluvionnaires, sur la commune de Gréoux les Bains, aux lieux-dits « Pontoise » et « l'Abattoir ». L'Autorité environnementale sollicite l'avis du Parc sur ce projet de carrière, situé sur une ancienne terrasse alluviale et au sein du site Natura 2000 de la Durance (ZPS). La demande d'autorisation porte sur une surface de 78 ha pour une durée d'exploitation de 30 ans.

A l'issue de sa présentation, au vu d'un certain nombre d'imprécisions, des incertitudes importantes sur la mise en place des mesures compensatoires ainsi que sur l'appréciation des impacts sur la qualité agronomique des sols après réhabilitation, les membres du Bureau du Parc du Verdon, à la majorité, émettent un avis réservé sur ce projet de carrière. Une fois leur faisabilité clairement établie, ces engagements devront également être impérieusement repris dans un arrêté préfectoral, seule garantie de leur mise en œuvre effective.

3. Présentation du programme de dé-précarisation dans le cadre de la loi 2012-347 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique

Les membres du Bureau ont examiné le projet de programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire en application de la loi de 2012, après une présentation synthétique du dispositif et une présentation globale de l'équipe du Parc.

Dans la continuité de la position du précédent Bureau qui avait été amené à étudier ce dossier, les membres du Bureau ont décidé

- d'ouvrir le dispositif aux agents en poste au Parc éligibles au dispositif,
- de l'appliquer en même temps à l'ensemble de ces agents,
- d'organiser en interne les entretiens de sélection professionnelle.

4. Régime indemnitaire du Président et des vice-présidents du PNR Verdon et frais de déplacement des élus

Les membres du bureau ont décidé

- de reconduire l'indemnité du Président, soit 31 % de l'IB 1015
- d'attribuer une indemnité représentant 10,3 % de l'IB 1015 aux vice-présidents. (deux vice-présidents ont renoncé à cette indemnité)
- d'autoriser le remboursement des frais de déplacement du Président,
- d'autoriser le remboursement des frais de déplacement des élus du Parc du Verdon lorsqu'ils seront missionnés par le Président pour représenter la structure.

5. Délégation à la direction du Parc des dérogations de campement sur l'ensemble du Domaine de Valx-Félines dans le cadre de la Convention de gestion du domaine passée avec le Conservatoire du Littoral.

Les membres du Bureau ont délégué au Président la possibilité d'accorder des dérogations exceptionnelles pour des campements temporaires sur le domaine de Valx Félines.

6. Avenants marchés de travaux pour la ferme caprine pédagogique

Dans le cadre du marché de travaux pour l'aménagement d'une ferme caprine pédagogique à Valx, les membres du Bureau ont approuvé la signature d'avenants aux marchés.

7. Dossiers de demande subvention

Les membres du bureau ont approuvé les opérations suivantes et leur plan de financement :

❖ **Construction d'une stratégie de communication**

Coût total TTC : 26 000 € / Région : 20 800 € / PNR Verdon : 5 200 €

❖ **Programme communication 2015**

Coût total TTC : 43 000 € / Région : 25 800 € / PNR Verdon : 17 200 €

❖ **Programme d'actions d'éducation au territoire 2015**

Coût total TTC : 203 800 € / Région : 163 040 € / PNR Verdon : 40 760 €

❖ **Conception du projet pédagogique de Valx-Félines – fonctionnement**

Coût total TTC : 58 350 € / Région : 46 680 € / PNR Verdon : 11 670 €

❖ **Conception du projet pédagogique de Valx-Félines – investissement**

Coût total HT: 60 000 € / Région : 48 000 € / PNR Verdon : 12 000 €

❖ **Entretien des bâtiments et des espaces fréquentés et patrimoniaux de Valx Félines - 2015**

Coût total sur 6 mois : 15 000 € / Région : 6 000 € / CG04 : 6 000 € / PNR Verdon : 3 000 €

❖ **Communication Eau 2015**

Coût total TTC : 14 000 € / Région : 4 200 € / Agence de l'eau : 7 000 € / PNR Verdon : 2 800 €.

❖ **Inventaire du patrimoine bâti lié à l'eau**

Coût total TTC : 18 800 € / Région – Service de l'inventaire : 9 400 € / Région – Service Parc : 5 640 € / PNR Verdon : 3 760 €

❖ **Equipement visio-conférence**

Coût total HT : 32 500 € / Région : 26 000 € / PNR Verdon : 6 500 €

❖ **Poursuite du dispositif Ecogardes – année 2015**

Coût total TTC : 153 000 € / Région : 101 000 € / CG 83 : 15 000 € / CG 04 : 6 400 € / PNR Verdon : 23 500 € / EDF : 7 100 €

❖ **Système d'information et de communication central**

Coût total HT : 80 000 € / Région (80 %) 64 000 € / PNR Verdon : 16 000 €

❖ **Modification du plan de financements : Plan d'actions chauves-souris**

Coût total TTC (sur 2 ans): 35 000 € / Etat : 7 000 € / CG 83 : 7 000 € / PNR Verdon : 7 000 €

8. Remboursement des frais de déplacement de M. Jean-François Blanc de la Ligue de l'enseignement du 04

Les membres du bureau ont approuvé le remboursement des frais de déplacement de M. Jean-François Blanc dans le cadre de son intervention au cours de la formation sur le « montage du projet associatif et la recherche de financements » prévue en octobre 2014 en partenariat avec la Ligue de l'enseignement du 04.

9. Marché : Travaux d'entretien et de restauration des berges et du lit du bas Verdon – année 2014

Les membres du bureau ont autorisé le Président Un marché à signer le marché avec la Sarl entreprise Macagno, basée à Pertuis, dont l'offre a été jugée économiquement la plus avantageuse, et pour un montant prévisionnel de 47 885,00 € HT.

10. Adhésions 2014

Les membres du Bureau ont approuvé le renouvellement de l'adhésion du Parc du Verdon aux associations suivantes :

- Association ARSENIC
- RENETA
- Parcs naturels et aires protégées de France en Méditerranée
- Observatoire des Galliformes de Haute Montagne

11. Convention cadre de partenariat 2014 avec le C.N.F.P.T.

Les membres du Bureau ont approuvé la signature d'une convention cadre partenariat avec le CNFPT PACA définissant les modalités financières des formations non couvertes par la cotisation obligatoire.

12. Les membres du bureau ont pris acte des décisions prises par le Président sur délégation du Bureau pour la passation des marchés à procédure adaptée inférieurs à 30 000 € HT

2014-01	étude pour la création de « tiers-lieux » visant à promouvoir le développement du télétravail sur le territoire du Parc du Verdon	OCALIA	24850 €HT	9 mois
2014-02	prestation du Crieur du Verdon	« la compagnie des menteurs »	Maxi 22 000 € TTC	12 mois
2014-03	« valoriser et conserver une trace des actions du PNR Verdon »	ANECDOC	11750 €	10 mois
2014-04	étude action dédiée à la filière méthanisation	SOLAGRO	10690 € HT	7 mois

13. Indemnisation exceptionnelle des chevriers pour travaux de peinture incombant aux propriétaires :

Les membres du Bureau décident d'accorder exceptionnellement aux chevriers la gratuité du loyer de la maison Courbon pour le mois d'août en contrepartie de la réalisation de travaux de peinture à Félines.

14. Convention avec la commune de st julien le Montagnier

Les membres du Bureau ont approuvé la signature d'une convention de partenariat avec el commune de St Julien le Montagnier dans le cadre du dispositif écogardes.

Pour affichage,
Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales
à Moustiers Sainte Marie, le 08/07/2014

**Le Président
Bernard CLAP**